

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 5 FEVRIER 2021

Secrétaire de séance : Nadine GROBOZ

Présents : Jean-Pierre ARRAGON, Sandrine BRONNER, Fabrice CHIVAL, Arnaud CURNILLON, Julie DELOT, Patrick DEMERS, Karine FLECHON, Bernard GALLION, Gérard GROBOZ, Nadine GROBOZ, David GUICHON, Joëlle PENIN.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Jean-Paul NEVEU à Jean Pierre ARRAGON,
Claude BREVET à Fabrice CHIVAL,
Aline PIOTELAT à Sandrine BRONNER.

✓ Compte tenu de la situation actuelle liée à la Covid 19, M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la séance se tient à huit clos.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

✓ Le compte rendu du dernier CM du 08 Janvier 2021 est approuvé.

✓ M. Le Maire demande l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour 2 délibérations : l'assainissement à la CA3B et les tarifs du camping.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

✓ **Délibérations :**

1 – Indemnités du Maire :

M. le Maire demande à diminuer son indemnité de 7 %.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

2 – Frais de Notaire parking lotissement Gillet :

Suite à la vente pour l'euro symbolique de la parcelle n°782, rue du Mollard, par la famille Gillet (places de stationnements en arrêt minute), M le Maire informe que les frais de notaire sont à la charge de la Commune.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

3 – Chèque Savoie Labo :

Le laboratoire Savoie Labo qui avait réalisé des analyses et expertises sur l'eau au camping a renvoyé un chèque de trop perçu de 52.80€.

Le Conseil Municipal donne son accord à M le Maire pour encaisser ce chèque.

4 – Mutuelle Nationale Territoriale des Agents :

La Mutuelle Nationale Territoriale est la complémentaire de santé et prévoyance des agents des services publics locaux de la fonction publique territoriale. Cinq agents communaux adhèrent à cette mutuelle. La Commune prend en charge une partie de la cotisation soit 7€ par adhérent. Les employés sollicitent la Mairie pour une augmentation de cette quote-part.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal maintient la participation à 7€ par agent.

5 – Assainissement CA3B :

M le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer le procès-verbal de mise à disposition du service de l'assainissement à la CA3B pour régularisation.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la signature du document.

6 – Tarifs du camping :

M le Maire demande au Conseil Municipal de valider les nouveaux tarifs du camping. Dans l'ensemble, ces tarifs restent inchangés. Seuls quelques ajustements à la marge sont actés.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité ces nouveaux tarifs.

✓ COMPTE RENDU DES COMMISSIONS ET DELEGATIONS

- Commission scolaire et périscolaire :

▪ Fermeture de classe :

Le 28 janvier l'inspection académique a notifié à M le Maire la fermeture d'une classe à l'école de Meillonas. Aussitôt une mobilisation des parents, des enseignants, des élus et du Maire s'est mise en place : pétition, banderoles, courrier à M. le Sous-Préfet de la circonscription de Bourg en Bresse, courrier de Madame la sénatrice de l'Ain, courriers à Madame l'inspectrice et à Madame la Directrice d'Académie pour mettre la pression à la CDEN avant la réunion du 1er février qui doit statuer sur les ouvertures et fermetures de classe. La commission a été reportée au 9 février suite à l'intervention des syndicats qui ont fait blocus. A ce jour, Meillonas n'est plus dans la liste des fermetures de classe.

▪ Garderie :

Afin de répondre à la demande des parents l'amplitude horaire de la garderie sera élargie. Les plannings des ATSEM seront revus et il est envisagé une embauche pour le ménage ou le recours à une société de nettoyage.

- Commission communication, info et internet :

▪ Un élu a suggéré de réaliser une vidéo pour mettre en lumière notre commune, ses associations et ses commerçants artisans.

La commission information se réunira pour réfléchir sur le sujet.

- Commission travaux et voirie :

▪ Voirie :

Cette année, la somme de 665 000€ a été allouée pour les travaux de voirie pour les 9 communes du groupement Val Revermont.

Une réunion d'arbitrage pour les travaux 2021 a eu lieu le 20 janvier à Val Revermont.

Pour Meillonas, les travaux suivants ont été retenus :

Réalisations : en enrobé au Chemin Muletier, en bi-couche chemin de la Charlette, chemin de la Grange Bozon et chemin du Grand Pré.

- **Commission Prévention, sécurité routière et signalisation :**

- Rue du Docteur Descos : une réunion de la commission a eu lieu le 16 janvier, sur place, afin de revoir la position des chicanes et de réfléchir à des solutions pour réduire la vitesse afin d'améliorer la sécurité. M le Maire a rencontré M Thévenard de la Direction Départementale des Territoires, une solution serait de déplacer le panneau Meillonas à l'angle de la RD52 chemin de la Favonne, chemin des Montaines et de matérialiser le chemin piétonnier par une bande blanche et des balises J11. Ensuite il faut établir un plan routier avec des chicanes et des ralentisseurs (style coussins lyonnais). La réflexion continue...
- Abords de l'école : nous constatons des vitesses excessives, des stationnements dangereux à proximité de l'école aux heures de pointes. Ces comportements mettent en péril la sécurité des enfants et il est demandé aux parents concernés de faire preuve de civisme.

- **Syndicat des eaux :**

Lors de la dernière réunion du syndicat, le premier sujet était le remplacement, à son poste de vice-présidente du syndicat, de Florence BLATRIX devenue depuis Sénatrice. Du vote, il est ressorti qu'elle ne serait pas remplacée et que le syndicat continuerait avec 7 vice-présidents au lieu de 8.

Ensuite les orientations budgétaires ont été évoquées à savoir :

- À ce jour, les conduites d'eau sont changées tous les 100 ans voir plus, le souhait est de ramener ce délai à 60ans.
- Des gros travaux sont à effectuer sur le réservoir. Pour ce faire, l'Etat ne verse plus de subventions aux syndicats, il leur demande de s'endetter.
- Pour rappel, le syndicat Bresse Suran Revermont a été créé par fusion au 1^{er} janvier 2019 des 4 anciens syndicats intercommunaux Ain Suran Revermont, Bresse Revermont, Moyenne Reyssouze et St Amour. Ces 4 syndicats pratiquent un prix de l'eau très différencié, le but est d'harmoniser le prix de l'eau car il n'existe plus qu'un syndicat
- Le syndicat recherche une secrétaire pour un poste à Marboz.

- **Commission Environnement - Fleurissement :**

- Nettoyage du parc : après 3 samedis matins de taille et de débroussaillage, il ne reste qu'une étape le broyage prévu ce lundi 8 février. Un beau travail de bénévoles.
- Fleurissement : une étude est en cours avec Jérôme Després pour dessiner de nouveaux massifs au verger d'Alix, aux Montaines, route de Viriat au centre du Village ainsi qu'à la bibliothèque. Sur chaque massif aux entrées du village il sera planté arbres, arbustes, plantes vivaces moins consommateurs d'eau.

- **Commission Camping :**

- Un logiciel de gestion des réservations est en cours d'installation, il devrait être en fonction fin février.
- Problème de gel des canalisations dans des chalets.
- 4 bungalows ont été abîmés par des locataires en 2018. Suite à ce litige, toujours en cours, l'agence intérim qui employait ces ouvriers paiera les réparations pour 3374€.

✓ INFOS DIVERSES :

▪ M. Stéphane Barelle responsable du pôle territorial Bresse Revermont demande un RDV à M. le Maire, afin de présenter les modalités de fonctionnement et l'organisation de la CA3B à l'ensemble du conseil Municipal. L'ensemble du conseil approuve cette demande. La date retenue est le 11 mars à 18h à la mairie.

L'ensemble du Conseil approuve cette demande.

- La locataire du Château a envoyé sa dédite pour début mai.
- M le Maire a reçu une demande de la Chambre de Métiers et de l'artisanat pour une éventuelle subvention destinée à la formation des jeunes dans les métiers de l'artisanat. Le Conseil Municipal répond de façon négative à cette demande.
- M. le Maire a participé aux Assemblées Générales du Club de l'Amitié, du SIEA et aux commissions finances de la CA3B.
- M. le Maire a reçu les résultats de la station d'épuration. Ils sont consultables en Mairie.
- M. le Maire a reçu une proposition de la société Horloges Plaire pour signer une convention pour un contrat d'entretien pour les cloches et l'horloge de l'Eglise : coût 194€/an. Le conseil Municipal ne donne pas suite à cette offre.
- Le SDIS informe la Mairie qu'il va être susceptible de manœuvrer sur la Commune pour des stages du 4 au 24 mars 2021 et du 20 septembre au 2 octobre 2021.
- Le Tour Auto Optic 2000 passera au Col de France le 21 avril prochain (deuxième étape Beaune – Aix les bains)
- Constat a été fait que le stationnement sur les places de parking réservées aux commerces n'est pas respecté. Une action de prévention sera établie (mot sur le pare-brise).
- Le regard devant la maison de M Jean Yves Roserat, route de Viriat est abîmé. M le Maire voit avec Suez
- Toit du lavoir de Sanciat : des tuiles vont être remplacées par des bénévoles.
- Conférence sur les Communes Forestières : présentation du plan de relance pour la reconstitution des forêts et du plan de chasse.

✓ Prochaines dates :

- Réunion avec le CAUE et M Jacques Gerbe pour l'aménagement cœur de village : le 10 Février 2021 à 17h00
- Conseil Municipal : le 12 mars 2021 à 20h30
- Conseil Municipal : le 9 avril 2021 à 20h30 pour les votes des budgets